### LES MARCHÉS PUBLICS

Consultez aussi nos annonces sur http://avisdemarches.leparisien.fr

#### Marchés +de 90 000 Euros



Nom et adresse officiels de l'organisme

### **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES** SABLONS

Nathalia RAVIER 2 rue de Méru, 60175 Villeneuve Les Sablons Tel:+33 344220160. E-mail: marchespublics@cc-sablons.fr. Site du profil d'acheteur :

https://www.marches-securises.fr Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudi-

cateur : Services généraux des administra-tions publiques. Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non Description du marché Objet du marché : Travaux d'installation

martiaux du gymnase des Sablons à Méru Lieu d'exécution Gymnase des Sablons 60110 MERU

Caractéristiques principales: Procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation. Dans l'affirmatif, 3 candidats maximum seront admis à la négociation dans les conditions précisées dans le règlement de consultation.

consultation. **Type de marché** : Travaux : Exécution **Type de procédure** : Procédure adaptée **Nature et étendue** : Les prestations font l'ob-

la de 2 lois : Lot n 1 : Charpente métallique Lot n 2 : Cloison mobile La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés pu-blics : Oui

Des variantes seront prises en considéra-tion : Oui

L'avis implique un marché public. Division en lots : Oui

Il convient de soumettre des offres pour : un ou plusieurs lots

Date prévisionnelle de commencement des

travaux : 05 juillet 2021 Durée du marché ou délai d'exécution : 75 jours à compter de la date de notification

marché. nditions de délai Date limite de réception des offres ou des demandes de participation Mardi 27 octobre 2020 - 12:00

Délai minimum pendant lequel le soumis-sionnaire est tenu de maintenir son offre : 180 jours à compter de la date limite de ré-ception des offres.

ception des offres. Conditions relatives au marché Cautionnement et garanties exigés : Une retenue de garantie est prévue selon les dis-positions fixées au CCAP. Modalités essentielles de financement et

de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le règlement des dépenses se fera par vire

qui les réglementent : Le règlement des dépenses se fera par vire-ment bancaire. Financement sur fonds

propres.
Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attri-butaire du marché: Le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, conformément à l'article R2142-21 1 du Code de la commande

publique. En cas d'attribution du marché à un groupe-En cas d'attribution du marche a un groupe-ment conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R2142-24 du Code de la com-mande publique. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue fran-caise : Francais.

çaise : Français. Unité monétaire utilisée : Euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire à l'appui des candi-datures par le candidat, au choix de l'ache-

datures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années,
appuyée d'attestations de bonne exécution
pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et
le lieu d'exécution des travaux et précisent
s'ils ont été effectués selon les règles de l'ar
et menés régulièrement à bonne fin (documents à fournir en annexe du formulaire DC2,
si celui-ci est demandé par l'acheteur
public).

- Déclaration indiquant l'outillage, le maté-

obble). - Déclaration indiquant l'outillage, le maté-iel et l'équipement technique dont le candi-lat dispose pour la réalisation de marchés

de même nature (déclaration à produire en

de même nature (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est denandé par l'acheteur public).

- Certificats de qualifications professionnelles (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public). La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'Opérateur testant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour la-

quelle il se porte candidat. – Formulaire DC1, Lettre de candidature – Ha-bilitation du mandataire par ses

co-traitants. - Formulaire DC2, Déclaration du candidat

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre (documents à produire en annexe

rée d'exécution du marché public ou de l'ac-cord-cadre (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la noti-fication du marché public ou de l'ac-cord-cadre (formulaire NOTIL):

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du

travail. - Si l'attributaire est établi en France, les atrestations et certificats délivrés par les ad-ministrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fis-cales et sociales ou un état annuel des cer-tificats reçus (formulaire NDTI2). - Si l'attributaire est établi dans un Etat autre

que la France, un certificat établi par les ad-ministrations et organismes du pays

Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par Lorsqu un tel ceruncat n'est pas delivre par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé de-vant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme pro-fessionnel qualifié du pays.

– Si les documents fournis par le candidat ne cont pas établis en Japus française; ils cont pas établis en Japus française; ils

- Si les documents fourns par le carididat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par

en Irançais, ceruire comunica a rongina pou un traducteur assermenté. Critères d'attribution: Offre économique-ment la plus avantageuse appréciée en fonc-tion des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Renseignements complémentaires : La présente consultation concerne le lot 1

Procédures de recours

Procédures de recours Instance chargée des procédures de recours Iribunal Administratif d'Amiens 14 Rue Lemerchier 80011 Amiens cedex 01 FRANCE. Tél. +33 322336170. E-mail: :greffe.ta-amiens@juradm.fr.Fax +33 322336171. URL: http://amiens.tribunal-administratif.fr. Introduction des recours référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du contract le la signature du contractuel

rimistative (oja), et potivaria federactica vanti la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours prevus a l'article N. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un interetibles de la couvert de la desire de la contration de rêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux

# mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Informations sur les lots LOT N 1 : Charpente métallique Description succinte :

Description succinte : Le présent lot comprend : – un portique existant composé d'une tra-verse IPE 330 et de deux poteaux ( IPE 360 et IPE 450)

et IPE 450 ) – d'une ossature de renfort composée d'une traverse support d'un rail de fixation pour la

de parpaings - La reprise des dalles de planchers en bé-ten armé

ton armé
- La reprise des peintures
- La reprise du sol souple
Date d'envoi du présent avis
25 septembre 2020

### **Vous êtes acheteurs publics**

Publiez votre annonce légale dans <u>Le Parisien</u> du lundi au

#### **Enquête publique**

## PRÉFECTURE DES YVELINES

DIRECTION DE LA RÈGLEMENTATION ET DES ÉLECTIONS

Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques

COMMUNES DE CARRIÈRES-SOUS-POISSY ET DE TRIEL-SUR-SEINE

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉALABLE À LA DÉCLARA-TION D'UTILITÉ PUBLIQUE ET AU PAR-CELLAIRE DU PROJET DE CRÉATION D'UNE AIRE DE GRAND PASSAGE

Il sera procédé à une enquête publique conjointe préalable à la déclaration d'utilité publique et au parcellaire du projet de création d'une aire de grand passage sur le territoire des communes de Carrières-sous-Poissy et de Triel-sur-Seine.

Durée de l'enquête : 30 jours, du 24 septembre à 8 h 30 au 23 octobre à 17 h 30

ommissaire enquêteur : onsieur Michel RIOU, Chef de projets indus-

Lieux de l'enquête

Lieux de l'enquête : Le dossier d'enquête sera mis à la disposi-tion du public dans les mairies de Car-rières-sous-Poissy et de Triel-sur-Seine aux jours et heures habituels d'ouverture des bu-reaux au public.

Pendant la durée de l'enquête, toutes les ob-servations sur l'utilité publique de l'opération ou sur les limites des biens à exproprier et l'identité de leurs propriétaires pourront être soit consignées par les intéressés sur le re-gistre d'enquête ouvert à cet effet dans les mairies de Carrières-sous-Poissy et de Triel-sur-Seipa aux jours et burge habit juste d'ousur-Seine aux jours et heures habituels d'ou-verture des bureaux au public, soit adressées par écrit au commissaire enquêteur domici lié pour cette enquête à la mairie de Triel-sur Seine afin d'être annexées au registre.

Le nublic nourra également faire parvenir ses observations, propositions et contre-propositions du jeudi 24 septembre 2020 à 8 h 30 au vendredi 23 octobre 2020 à 17 h 30 sur l'adresse électronique dédiée à l'enquête : pref-dre-airegrandpassage@yvelines.gouv.

Le commissaire enquêteur recevra person-nellement toutes les personnes qui le sou-haiteront dans les locaux des mairies concernées, aux jours et heures suivants :

Mairie de Carrières-sous-Poissy: - mercredi 30 septembre 2020 de 16 h à 19

. - samedi 17 octobre de 9 h à 12 h

Mairie de Triel-sur-Seine : - jeudi 24 septembre 2020 de 9 h à 12 h - samedi 10 octobre 2020 de 9 h à 12 h

Toute personne intéressée nourra prendre route personne interessee pourra prendre connaissance des rapports et des conclu-sions du commissaire enquêteur, disponibles pendant un an à compter de la date de la clô-ture de l'enquête, à la préfecture des Yvelines, à la sous-préfecture de Saint-Germain-en Laye et dans les mairies de Car-rières-sous-Poissy et de Triel-sur-Seine aux jours et heures habituels d'ouverture des bus jours et heures habituels d'ouverture des bus reaux au public, ainsi que sur le site internet de la préfecture : http://www.yvelines.gouv. fr/Publications/Enquetes-publiques/

#### Tribunal de Commerce de Versailles

Greffe

1, place André Mignot - 78000 Versailles

Affaire: LA PEPINIERE. Adresse: Route de Rangiport le Pont d'Epone 78680 Epone. Ac-tivité: café, restaurant, hôtel. N de Registre du Commerce: 500 934 005. Jugement du tribunal de commerce de Versailles en date du 22 septembre 2020 :

uu 2 Septembre 2U2U : Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

Affaire: TACOBAT. Adresse: 19 Rue Pascal 78210 Saint-Cyr l'École. Activité: maconne-rie générale et rénovation dans le bâtiment N de Registre du Commerce: 792 240 848 Jugement du tribunal de commerce de Ver-sailles en date du 22 septembre 2020 : Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance Affaire: ATELIER DU RENOUVEAU. Adresse: 7 Rue du Renouveau 78700 Conflans Sainte-Honorine. Activité: l'étude, la fabrication, la maintenance, l'installation et la réparation d'ensembles ou de sous ensembles de chaudronnerie, tôlerie, serrurerie. N de Registre du Commerce: 485 091 383. Jugement du tribunal de commerce de Versailles en date du 22 septembre 2020: lugement ronponcant la liguidation judiciaire.

en date du 22 septembre 2020 : Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 jan-vier 2020, désignant liquidateur SELARL MI Conseils prise en la personne de Me Cosme Rogeau 26 Rue Hoche 78000 Versailles. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du li-quidateur ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com.

Affaire: E.F.C. Adresse: 10 Bis Avenue du Gé-néral Leclerc 78100 Saint-Germain-en-Laye Activité: enseignement, l'éducation, le consei Activite: enseignement, reducation, le conseil dans l'enseignement supérieur. N de Registre du Commerce: 788 847 614. Jugement du tribunal de commerce de Versailles en date du 22 septembre 2020 : Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

Affaire: BATEK. Adresse: 12 Rue Becquerel Zone Industrielle des Garennes 78130 les Mureaux. Activité: plâtrerie, carrelage, me-nuiserie. N de Registre du Commerce: 789 077542. Jugement du tribunal de commerce de Versailles en date du 22 septembre 2020

. Jugement prononçant la clôture de la procé-dure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

Affaire: MITCH-AUTO . Adresse: Route Nationale 10 Zone d'Activité de l'Agiot 78320 la Verrière. Activité : commerce de voitures et véhicules automobiles légers. N de Registre du Commerce: 809 620 877. Jugement du tribunal de commerce de Versailles en date du 22 septembre 2020 : Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

Affaire: EUREKA PROBAT. Adresse: 8 Rue des Artalie: EUNEA FINDBAT. Autresse: o nue de Frères Caudron 78140 Velizy Villacoublay. Activité: entreprise générale de bâtiment tous corps d'état. N de Registre du Commerce: 811 114 594. Jugement du tribunal de commerce de Versailles en date du 22 septembre 2020

. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

Affaire: KA COIFFURE. Adresse: 108 Rue Maurice Braustein 78200 Mantes-La-Jolie. Activité: achats ventes de tous produits vente tivité: achats ventes de tous produits vente de cosmétiques, import export, coiffure sous toutes ses formes. N de Registre du Commerce: 821 121 563. Jugement du tribunal de commerce de Versailles en date du 22 septembre 2020: Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

Affaire: WESTGRILL 78. Adresse: 9012 Rue Jean Perrin - Rue Jacques Monod 78310 Maurepas. Activité: exploitation de fonds de commerce de restauration. N de Registre du Commerce: 832 342 026. Jugement du tribunal de commerce de Versailles en date du 22 septembre 2020: Jugement prononçant la clôture de la procédure de l'audichien indiciaire pour insuffisance.

re de liquidation judiciaire pour insuffi:

Affaire: PROS DE LA SECURITE PRIVE. Adresse: 22 Rue Gustave Eiffel 78300 Poissy. Activité: surveillance humaine ou surveillance par des systèmes electroniques de sécurité. N de Registre du Commerce: 842 670 622. Jugement du tribunal de commerce de Versailles en date du 22 septembre 2020

Jugement prononçant la liquidation judiciaire Jugement prononçant la liquiciation juuciciane, date de cessation des paiements le 14 février 2020, désignant liquidateur SELARL Mars prise en la personne de Maître Philippe Samzun 43 bis AVE Saint Honoré 78000 Versailles. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors.espries com tors-services.com.

Affaire: OZKA. Adresse: 23 Rue Louis Bleriot 78200 Mantes la Jolie. Activité: achat vente de tuille, couverture et charpente. N de Registre du Commerce: 829 592 492. Jugement du tribunal de commerce de Versailles en date du 24 septembre 2020: Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL MI Conseils prise en la negronne de Me Cossme Regisau.

prise en la personne de Me Cosme Rogeau 26 Rue Hoche 78000 Versailles .

Affaire: FAYA. Adresse: 153 Rue du Président Roosevelt 781.00 Saint-Germain-En-Laye. Activité: pressing, blanchisserie, teinturerie. N de Registre du Commerce: 494 883 572. Jugement du tribunal de commerce de Versailles en date du 24 septembre 2020: Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 24 mars 2019, désignant liquidateur SELARL Jas prise en la personne de Me Aurélie Lecaudey 18 Rue Georges Clemenceau 78000 Versailles. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com.

Affaire: SACHALEX. Adresse: 3 Allée du Bour-Arianie: ONUTALEA. Auresse: O Ameetul Bourbonnais 78310 Maurepas. Activité: gestion de cafétéria-self service et d'unité de restauration rapide. N de Registre du Commerce: 535 276 505. Jugement du tribunal de commerce de Versailles en date du 24 septembre 2020.

2020 : Jugement prononçant l'ouverture d'une pro-cédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 24 mars 2013 désignant mandataire judiciaire SELARL Onsseils prise en la personne de Me Cosme Rogeau 26 Rue Hoche 78000 Versailles . Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du Man-dataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com.

Affaire: TOURING. Adresse: 22 Rue Guynemer 78600 Maisons Laffitte. Activité: marketing direct prospections téléphoniques prestations de communication et publicité. N de Registre du Commerce: 508 010 279. Jugement du tribunal de commerce de Versailles en date du 24 septembre 2020: Lucement proposcant l'ouverture d'une pro-

sailles en date du 24 septembre 2020 : Jugement prononçant l'ouverture d'une pro-cédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 24 mars 2019 désignant administrateur SELARL Ajrs prise en la personne de Me Philippe Jeannerot 7 Rue Jean Mermoz 78000 Versailles avec les pouvoirs : d'assister , mandataire judiciaire SELARL MI Conseils prise en la personne de Me Cosme Rogeau 26 Rue Hoche 78000 Versailles Les gréances sont à défairer dans Versailles. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le por-tail électronique à l'adresse https://www.cre-ditors-services.com.

Affaire: PULSE SYSTEM. Adresse: 21 C Rue Jacques Cartier 78960 Voisins le Bretonneux. Activité: étude et développement dans le do-maine de l'informatique. N de Registre du Commerce: 831 927 413. Jugement du tri-bunal de commerce de Versailles en date du mbre 2020

24 septembre 2020: Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Mars prise en la personne de Maître Philippe Samzun 43 bis AVE Saint Honoré 78000 Versailles

Affaire: PLANB. Adresse: 17 Rue des Tilleuls 78960 Voisins le Bretonneux. Activité: salon de thé, restauration sans vente de boissons alcoolisées. N de Registre du Commerce: 852 376 052. Jugement du tribunal de commerce de Versailles en date du 24 septembre 2020

Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Mars prise en la personne de Maître Philippe Samzun 43 bis AVE Saint Honoré 78000 Versailles

Le Greffier SCP C. SCHMITZ et J.P TEBOUL



### Optimisez

votre communication Publiez vos annonces d'enquêtes publiques

> dans Le Parisien

0187398296 legales2@Leparisien.fr

### **e-marchespublics.com**

### Retrouvez tous les marchés publics

+ 650 000 appels d'offres par an



Inscription gratuite: www.e-marchespublics.com